

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC LE VAL-SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE VAL-JOLI

2009-10-01 Procès-verbal des délibérations de la séance ordinaire du conseil de Val-Joli, tenue au lieu habituel au 500, route 249 à Val-Joli, le jeudi 1^{er} octobre 2009 à 20h00 sous la présidence du maire Gilles Perron.

Sont également présents, les membres du conseil, Sylvain Côté, Philippe Verly, André Therrien, Richard Boucher, Patrick Bernier, Lorenzo Bergeron, Alain Sasseville, inspecteur municipal ainsi que la directrice générale et secrétaire-trésorière Lucie Camiré.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le maire ouvre l'assemblée en souhaitant la bienvenue à tous les membres du conseil et à toutes les personnes présentes.

2. RÉGULARITÉ CONVOCATION ET CONSTAT DE QUORUM

La régularité de la convocation et le quorum du conseil ayant été constatés par le maire, l'assemblée est déclarée par ce dernier régulièrement ouverte.

2009-10-148 3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Attendu que chacun des membres du conseil a pris connaissance de l'ordre du jour de cette séance, lequel a été lu à haute voix par la secrétaire;

ORDRE DU JOUR
SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
LUNDI 1^{ER} OCTOBRE 2009 À 20H00

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE
2. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION ET DU QUORUM
3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE SEPTEMBRE 2009
5. DISCOURS DU MAIRE
6. 1^{ÈRE} PÉRIODE DE QUESTIONS
7. CORRESPONDANCE - LISTE
8. ACCEPTATION DES DÉPENSES ET COMPTES À PAYER
9. DEMANDE CPTAQ DE RICHARD CAMIRÉ
10. DROIT DE PASSAGE À DOMTAR POUR SENTIER DE SKI DE FOND, PÉDESTRE ET RAQUETTES
11. RÉOLUTION FOND CHANTIER CANADA-QUÉBEC
12. BUDGET 2010 RÉGIE INCENDIE (ACCEPTATION)
13. RÉOLUTION POUR L'ADOPTION DE L'ORIENTATION PRÉLIMINAIRE RELATIVE À LA DEMANDE À PORTÉE COLLECTIVE POUR L'IMPLANTATION RÉSIDENTIELLE EN ZONE AGRICOLE SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE VAL-JOLI
14. POLITIQUE D'EMBAUCHE DES ENTREPRENEURS – VÉRIFICATION DES DOCUMENTS REQUIS AVANT L'EMBAUCHE
15. CHEMIN LAPLANTE ET ENTRÉE DU RÉSERVOIR D'EAU CHEMIN GOSHEN – CONTRAT ENTRETIEN D'HIVER
16. RUE ST-AMANT ET BELLEVUE – CONTRAT ENTRETIEN D'HIVER
17. AFFAIRES NON-TERMINÉES - OFFRE DE SERVICE AVOCATS
- DÉNEIGEMENT CHEMIN JANDRON - CONTRAT

- CONTRAT DOSSIER FIMR POUR LE CONTRÔLE QUALITATIF DES TRAVAUX D'ÉGOUT, AQUEDUC ET POSTE DE POMPAGE DE LA ROUTE 143 SUD
CONTRAT POUR LES PRISES D'ÉCHANTILLONAGE DE TERRAIN RANG 11
- 18. VARIA- OFFRE DE MARIE-JOSÉE LEMAY – ENTRETIEN DE PARC POUR 2010
- VILLE DE WINDSOR – DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE FRAIS CONCERNANT LES COMMUNICATIONS DOSSIER FIMR (2000\$)
- 19. TOUR DE TABLE
- 20. DOSSIER MRC –
- 21. 2^E PÉRIODE DE QUESTIONS
- 22. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Verly
Appuyé par le conseiller Bergeron

Que l'ordre du jour proposé aux membres soit adopté en laissant ouvert l'item Varia et en enlevant le point 10 et en ajoutant au point 17 : FIMR, décompte progressif – acceptation de paiement.

Proposition adoptée

2009-10-149 4. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 1^{ER} ET DU 14 SEPTEMBRE 2009

Attendu que tous et chacun des membres de ce conseil ont déclaré avoir reçu, avant ce jour, copie des procès-verbaux du 1^{er} et du 14 septembre 2009;

Attendu que quatre membres du conseil renoncent à l'envoi du procès-verbal en version papier et acceptent de le recevoir par courriel;

Il est proposé par le conseiller Therrien
Appuyé par le conseiller Côté

D'adopter les procès-verbaux du 1^{er} et du 14 septembre 2009 tels que reçus.

Proposition adoptée

5. LECTURE DU DISCOURS DU MAIRE

Discours du Maire

Municipalité de Val-Joli

Le 1^{er} octobre 2009,

Val-Jolaises et Val-Jolois,

Il me fait plaisir de vous présenter la situation financière de la municipalité et de vous informer des différents dossiers traités au cours de l'année 2009.

Le rapport financier consolidé au 31 décembre 2008 démontre les états suivants :

Recettes	1 438 145\$
Dépenses	1 399 457\$
Variation des fonds de l'exercice	12 250\$

- Rapport financier préparé par la firme comptable Raymond, Chabot, Grant, Thornton

LISTE DE TOUS LES CONTRATS SUPÉRIEURS À 25 000\$

Ministre des Finances (SQ)	146 802\$
MRC le Val-Saint-François	95 685\$
Régie intermunicipale incendie Windsor	131 782\$
Sani Estrie (cueillette des ordures)	45 714\$
Société de gestion des matières résiduelles	30 000\$
Génivar	25 002\$
Groupe Déziel inc.	85 713\$
Les Laboratoires Shermont	20 000\$ (diff. à venir)
Grondin Excavation	1 128 716\$
Sintra inc, région Estrie	192 982\$

Comme exigés par la loi, voici les montants versés aux élus municipaux pour l'année 2009 à savoir :

Maire : salaire	6321\$
Allocations de dépenses	3160\$
Total	9481\$

Membres du conseil : salaire	2176\$
Allocations de dépenses	1088\$
Total	3264\$

Le réseau routier

En plus de l'entretien régulier de notre réseau routier, des investissements importants ont été injectés dans des travaux de rechargement de gravier, de creusage de fossés et de changements de ponceaux. Ces travaux ont été réalisés sur des tronçons des routes suivantes : le Rang 9, le Rang 14, le Chemin Grande Ligne, le Chemin Marcotte et le Rang 11.

Une intervention majeure est réalisée plus particulièrement au Rang 11 afin de le rendre plus sécuritaire. Un montant de 200 000 \$ est nécessaire pour la réalisation de ce projet; ce montant provient du **programme du transfert de la taxe d'accise sur l'essence**.

Je tiens à remercier le député de Johnson, Étienne-Alexis Boucher pour sa contribution d'un montant de 12 000\$. Cette somme a été utilisée pour financer les travaux sur le chemin Marcotte.

La sécurité incendie

La mise en place du schéma de couverture de risques en sécurité incendie nous amène à avoir une réglementation destinée à la prévention incendie. A cet effet, nous avons adopté cette réglementation au courant de l'année. La visite du préventionniste a débuté et une partie des résidents a été rencontrée afin de parler prévention et aussi de faire la vérification des détecteurs de fumée. J'invite donc les citoyens à participer positivement à cette visite du préventionniste. De plus, la municipalité a finalisé la mise en place des réservoirs d'eau souterrains pour une meilleure protection en sécurité incendie.

L'environnement et la gestion des déchets

Un projet d'assainissement des eaux usées et d'aqueduc est en cours de réalisation sur la Route 143 sud à la sortie de la ville de Windsor. Ce projet a vu le jour grâce au programme d'aide du **Fonds sur l'Infrastructure municipale rurale** au coût de 1 128 716, 14 \$.

Je ne peux passer sous silence le rôle de **l'Escouade Verte** qui a patrouillé le territoire de la municipalité durant une partie de l'été avec une éco-conseillère à vélo. Un rapport reflétant les habitudes de gestion des matières résiduelles des citoyens a été déposé au conseil municipal. En se référant à ce rapport, il sera plus facile de donner des orientations futures en ce qui a trait à la bonne pratique de la gestion des matières résiduelles, entre autre, le compostage domestique.

Je remercie chaleureusement tous les citoyens rencontrés lors de la visite pour leur grande ouverture aux changements proposés et surtout pour le bon accueil fait à notre éco-conseillère.

J'invite donc les gens à utiliser tous les moyens mis à leur disposition afin de réduire le volume des déchets et ce, pour le bien de l'environnement.

Les activités de loisirs

Encore cette année, il y a eu une bonne participation au niveau de l'utilisation des infrastructures sportives du parc du Rang 10. Du hockey, de la balle, de la crosse et d'autres activités se sont déroulées tout au long de l'année. Je tiens à souligner et à remercier tout spécialement les membres du comité des loisirs de Val-Joli pour leur implication bénévole qui favorise grandement la réussite de ces activités. D'ailleurs, si vous désirez vous impliquer comme bénévole, vous n'avez qu'à contacter notre intervenante en loisirs Marie Ève au bureau municipal.

Le renouvellement de l'entente intermunicipale de loisirs avec la ville de Windsor a été renégocié au cours de l'année. Il est très important que cette entente soit renouvelée afin d'offrir aux citoyens des activités de loisirs de qualité.

Les activités culturelles

L'année 2009 fut fort occupée pour les courtpointières qui ont eu à préparer leur exposition. Je félicite ces dames pour la qualité et l'effort qu'elles ont mis pour présenter cette 7^e exposition visitée par plus de 500 personnes.

De plus, la galerie Val-Joli a été fondée afin de présenter une exposition permanente de photos prises par des gens du milieu. Je vous invite donc, lors de votre passage au bureau municipal, à visiter cette exposition de photos.

Un site internet pour Val-Joli

Pour répondre aux besoins d'information des citoyens, un site internet a été conçu et est présentement en ligne. Les procès-verbaux, le calendrier de la cueillette des matières résiduelles, les règlements généraux et d'autres informations se trouvent sur le site. Voici l'adresse : **www.municipalite.val-joli.qc.ca**

La communication internet haute vitesse

Le dossier sur le service internet haute vitesse a retenu l'attention et est devenu un dossier prioritaire, afin que le service soit présent sur la totalité du territoire de la municipalité. Le dossier est devenu un projet MRC, afin de trouver une solution de desserte sur l'ensemble du territoire de la région du Val-Saint-François. Il faut trouver une technologie appropriée qui réponde aux besoins des citoyens à un coût acceptable.

Les conditions de travail des employés

Une politique du gestionnaire a été instituée afin d'offrir aux employés des normes du travail associées aux besoins de notre municipalité. Cette politique permet aux membres du personnel de développer un sentiment d'appartenance et d'avoir des conditions de travail acceptables.

Emploi étudiant

Une étudiante a été engagée cette année grâce au **Programme emplois d'été Canada**.

Je remercie Emmanuelle pour sa qualité de travail dans l'entretien des parcs et des bâtiments de la municipalité.

La municipalité a aussi participé au projet **Trio étudiant Desjardins pour l'emploi**. Cette participation a permis à 40 jeunes de la MRC dont 3 jeunes de Val-Joli de trouver un emploi durant l'été. Je remercie le **Carrefour Jeunesse-Emploi du comté de Johnson et la Caisse populaire Desjardins** pour la mise en place d'un tel projet afin d'aider nos jeunes.

Les dossiers MRC

Gestion des matières résiduelles

La décision de maintenir un site d'enfouissement en opération dans la MRC le Val-Saint-François nous a obligés à rendre conforme le site existant en le transformant en un site d'enfouissement technique qui a nécessité un investissement important. Donc, une augmentation du coût à l'enfouissement est nécessaire afin d'assurer la rentabilité du site.

Transport collectif

En début de 2009, il y a eu la mise en place d'un transport collectif sur tout le territoire de la MRC. Un total de 12 usagers de Val-Joli sur 386 usagers ont utilisé ce service au cours des huit premiers mois d'opération. Si vous désirez utiliser ce transport, je vous invite à vous informer auprès de l'organisme Trans-Appel.

Article 59

Afin de permettre la construction domiciliaire dans la zone agricole et agro-forestière, la MRC a procédé à une demande à portée collective pour se prévaloir de l'article 59 sur la loi de la protection du territoire agricole. Suite à l'exercice effectué, 1124 lots vacants ont été libérés pour de la construction domiciliaire dans toute la MRC.

Les priorités pour 2010

Je laisse au nouveau conseil la tâche d'établir les priorités pour 2009-2010.

Remerciements

Je tiens à remercier, en tout premier lieu, les citoyens et citoyennes qui m'ont fait confiance au cours de ces 14 années passées comme élu à la municipalité. Je retiens la satisfaction du travail accompli et surtout je demeure un fier citoyen de Val-Joli.

J'ajoute un merci particulier aux conseillers qui m'ont appuyé au cours de ces années et qui ont vu à la bonne gestion des affaires de la municipalité. Je remercie chaleureusement les employés pour leur travail accompli et leur soutien afin de faciliter la prise de décisions.

Finalement, je ne peux passer sous silence le support de toute ma famille et tout particulièrement de ma conjointe Ghislaine qui m'a appuyé au cours de toutes ces années, merci à mes trois enfants: Caroline, Pascal et Marie-Soleil ainsi qu'à leurs conjoints et conjointe et à mes huit petits-enfants.

Gilles Perron
Maire

6. 1^{ÈRE} PÉRIODE DE QUESTION

Monsieur Michel Maurice a constaté qu'il y a à l'ordre du jour un point pour l'embauche de la personne pour l'entretien des parcs de fleurs en 2010. Il pense que le nouveau conseil devrait statuer sur ce point en novembre.

7. CORRESPONDANCE

2009-10-150 RÉSOLUTION D'APPUI POUR LE GRAND PRIX DE VALCOURT

Attendu que le Grand Prix de Valcourt contribue à la vie touristique, culturelle et sportive à l'échelle régionale et nationale;

Attendu que les retombées économiques et médiatiques considérables émanant du Grand Prix de Valcourt contribuent à la vitalité de l'Estrie et de nombreuses régions du Québec;

Attendu que l'événement a été mis en danger par un délit regrettable, n'ayant rien à voir avec la qualité et la rigueur de l'organisation du Grand Prix de Valcourt;

Attendu que le Grand Prix de Valcourt est le seul événement en Amérique du Nord à accueillir les meilleurs coureurs motoneigistes des deux plus importants circuits de motoneiges à travers le monde;

Attendu l'appui unanime de nombreux intervenants économiques et politiques de l'Estrie et de la Montérégie signifié lors de la

rencontre du Comité de relance du Grand Prix de Valcourt du 31 août dernier;

Attendu le souhait incontestable de la population de Valcourt et des environs à tenir son traditionnel Grand Prix, manifesté lors de l'assemblée publique du 1^{er} septembre 2009;

Attendu que toutes les municipalités et autres instances bénéficiant des retombées du Grand Prix de Valcourt doivent s'impliquer rapidement pour relancer l'événement;

Il est proposé par le conseiller Bernier
Appuyé par le conseiller Boucher

Que le conseil de la Municipalité de Val-Joli appuie les démarches du Comité de relance afin que le 28^e Grand Prix de Valcourt ait lieu en 2010.

Proposition adoptée

2009-10-151 DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

Il est proposé par le conseiller Bergeron

De déposer aux archives la correspondance qui a fait l'objet d'une résolution.

Proposition adoptée

2009-10-152 8. ACCEPTATION DES DÉPENSES ET COMPTES À PAYER

Attendu que la directrice générale et secrétaire-trésorière a remis une copie de la liste des comptes à payer à chaque membre du conseil;

Il est proposé par le conseiller Côté
Appuyé par le conseiller Verly

Que les comptes à payer et les chèques émis selon la liste transmise à chaque membre du conseil soient acceptés et\ou payés à savoir :

SALAIRES

Les chèques salaires pour la période du 1^{er} au 30 septembre 2009 représentent un total de 18 010,56\$.

COMPTES PAYÉS DU 2 AU 30 SEPTEMBRE 2009

Chèques émis (du 2 septembre 2009 au 30 septembre 2009)

Sommaire par No déboursés

N° chèque	Lot	Date	N°ourn.	Nom	Description	Montant
200900457 (C)		2009-09-17	62	Ville de Windsor	aqueduc et égout	2 964,00 \$
200900458 (C)		2009-09-02	612	LOISELLE SERGE	VIRÉE RANG 10	50,00 \$
200900459 (C)		2009-09-02	678	SANI ESTRIE INC	AOÛT 2009	3 809,53 \$
200900460 (C)		2009-09-02	19	SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES	20 ROULEAUX DE TIMBRES À 0,54\$	1 219,05 \$
200900461 (C)		2009-09-02	4	Bell Canada	AOUT 2009	152,73 \$
200900462 (C)		2009-09-02	841	GENIVAR	PAIEMENT FINAL PLAN ET DEVIS FIMR	1 250,10 \$
200900463 (C)		2009-09-02	156	MUNICIPALITÉ DE SAINT-CLAUDE	1 INSCRIPTION OTJ 2009	149,06 \$
200900464 (C)		2009-09-08	673	SEAO - CONSTRUCTO	AVIS TRAVAUX RANG 11	56,44 \$
200900465 (C)		2009-09-08	365	SOCIÉTÉ DE GESTION MATIÈRES	AOUT 2009 (29,2T À 108,67\$)	3 173,16 \$
200900466 (C)		2009-09-08	28	HYDRO-QUEBEC	AOUT 2009	572,48 \$
200900467 (C)		2009-09-08	731	CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI	3 EMPLOIS ÉTUDIANTS	900,00 \$
200900468 (C)		2009-09-08	843	9207-1547 QUEBEC INC.	PELLE CHEMIN MARCOTTE ET 11	3 044,81 \$
200900469 (C)		2009-09-09	545	LA SOCIÉTÉ D'ARTHRITE	DONS 2009	80,00 \$

200900470 (C)	2009-09-14	28	HYDRO-QUEBEC	STATION DE POMPAGE (15 JUIL AU 9	73,08 \$
200900471 (C)	2009-09-14	28	HYDRO-QUEBEC	PARC RANG 10 (15 JUIL AU 9 SEPT 09)	219,86 \$
200900472 (C)	2009-09-14	28	HYDRO-QUEBEC	BUREAU ET GARAGE (15 JUIL AU 9	415,89 \$
200900473 (C)	2009-09-14	28	HYDRO-QUEBEC	CHAMBRE DE MESURE (15 JUIL AU 9	33,27 \$
Total des chèques					18 163,46 \$

COMPTES À PAYER EN DATE DU 1^{ER} OCTOBRE 2009

Chèques émis

(du 1 octobre 2009 au 1 octobre 2009)

N° chèque	Lot	Date	N° fourn. Nom	Description	Montant
200900475 (I)		2009-10-01	7 CAMIRÉ LUCIE	DEPL SEPTEMBRE 2009 (65 KM À 0,41\$)	26,65 \$
200900476 (I)		2009-10-01	32 INFOTECH DEVELOPPEMENT	Formation de Groupe Élection	369,31 \$
200900477 (I)		2009-10-01	42 EXCAVATION J.G. NAULT INC.	TRAVAUX RANG 9 (J.M. MAURICE)	324,52 \$
200900478 (I)		2009-10-01	45 PRAXAIR INC	1 bout. D'oxygène + frais matière	73,09 \$
200900479 (I)		2009-10-01	70 PETITE CAISSE	DIVERS	12,42 \$
200900480 (I)		2009-10-01	204 PERRON GILLES	CONGRÈS 2009	159,43 \$
200900481 (I)		2009-10-01	212 MARTEL, BRASSARD, DOYON	DOSSIER DE COUR MUNICIPALE	95,94 \$
200900482 (I)		2009-10-01	256 MÉCANIQUE G.S.B. INC	RÉPARATION DE VÉHICULES	4 001,40 \$
200900483 (I)		2009-10-01	337 INPRO INFORMATIQUE	Réparation d'ordinateur (temps & pièce)	257,30 \$
200900484 (I)		2009-10-01	359 SIGNALISATION DE L'ESTRIE	PANNEAUX ET POTEAUX	1 685,59 \$
200900485 (I)		2009-10-01	494 VISA DESJARDINS	ENVOI NOUVELLES DE VAL-JOLI	59,00 \$
200900486 (I)		2009-10-01	527 SASSEVILLE ALAIN	DEPL AOUT ET SEPTEMBRE 2009	175,89 \$
200900487 (I)		2009-10-01	618 ENTREPOT DE PRODUITS DE	CARTOUCHE POUR IMPRIMANTE HP	168,18 \$
200900488 (I)		2009-10-01	638 FONDS DE L'INFORMATION	7 CONTRATS DE SEPTEMBRE 2009	21,00 \$
200900489 (I)		2009-10-01	652 CQ WINDSOR # 6892	CHARGEUR DE BATTERIE ET AUTRES	338,57 \$
200900490 (I)		2009-10-01	678 SANI ESTRIE INC	SEPTEMBRE 2009	3 809,53 \$
200900491 (I)		2009-10-01	723 AXION	Internet + location modem	69,70 \$
200900492 (I)		2009-10-01	762 DJL - ESTRIE	14,43T À 15,35 (RANG 14)	250,02 \$
200900493 (I)		2009-10-01	781 COOPTEL	Service Internet	12,36 \$
200900494 (I)		2009-10-01	784 LAVE-AUTO DEPAN'EXPRESS	82,4L À 1,054 (PICK UP_	310,44 \$
200900495 (I)		2009-10-01	811 LES CAMIONS INTER ESTRIE 1991	ÉLÉMENT, AIR CLEANER PRIMARY ET	189,09 \$
200900496 (I)		2009-10-01	841 GENIVAR	Plans, devis & surveillance travaux	3 837,75 \$
200900497 (I)		2009-10-01	842 LES LABORATOIRES SHERMONT	CARACT. ENV. PHASE 1 ROUTE 143	5 632,46 \$
200900498 (I)		2009-10-01	843 9207-1547 QUEBEC INC.	CREUSER FOSSÉ RANG 11	9 628,84 \$
200900499 (I)		2009-10-01	857 DESMARAIS LETENDRE LINE	FORMATION RECENSEMENT	55,22 \$
200900500 (I)		2009-10-01	709 THERRIEN ANDRÉ	CONGRÈS 2009 À QUÉBEC	249,33 \$
Total des chèques					31 813,03 \$

Proposition adoptée

2009-10-153 9. DEMANDE CPTAQ DE RICHARD CAMIRÉ

Attendu que les membres du conseil prennent connaissance de la demande d'aliénation et de lotissement de Richard Camiré;

Attendu que le terrain visé par la demande est situé en zone agricole et que l'aliénation et le lotissement dudit terrain ne changera pas la vocation de celui-ci car il est question d'y construire un bâtiment agricole;

Il est proposé par le conseiller Boucher

Appuyé par le conseiller Therrien

D'appuyer la demande de Monsieur Richard Camiré qui désire aliéner et lotir une partie de lot situé derrière sa propriété afin d'y construire un bâtiment agricole. La demande ne contrevient à aucun règlement de la municipalité.

Proposition adoptée

10. DROIT DE PASSAGE À DOMTAR POUR SENTIER DE SKI DE FOND, PÉDESTRE ET RAQUETTES

Point annulé par Monsieur le maire.

11. RÉSOLUTION FOND CHANTIER CANADA-QUÉBEC

À cause du manque de précision concernant cette demande, la résolution est reportée en novembre.

2009-10-154 12. BUDGET 2010 RÉGIE INCENDIE RÉGION DE WINDSOR

Attendu que le conseil de Val-Joli a reçu les prévisions budgétaires 2010 de la Régie Intermunicipale Incendie de la Région de Windsor et que nous en avons pris connaissance;

Il est proposé par le conseiller Verly
Appuyé par le conseiller Boucher

D'accepter les prévisions budgétaires 2010 de la Régie Intermunicipale Incendie de la Région de Windsor.

Proposition adoptée

2009-10-155 13. ADOPTION DE L'ORIENTATION PRÉLÉMINAIRE RELATIVE À LA DEMANDE À PORTÉE COLLECTIVE POUR L'IMPLANTATION RÉSIDENIELLE EN ZONE AGRICOLE SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE VAL-JOLI

Attendu qu'en vertu de l'article 59 de la Lois sur la protection du territoire et des activités agricoles (L.R.Q., c. P-41.1), la MRC du Val-Saint-François a soumis une demande à la commission de protection du territoire agricole du Québec afin de déterminer dans quels cas et à quelles conditions de nouvelles utilisations à des fins résidentielles pourraient être implantées en zone agricole;

Attendu que la demande à portée collective (art. 59 LPTAAQ) de la MRC porte sur des îlots déstructurés et sur des lots d'une superficie suffisante pour ne pas déstructurer la zone agricole dans les affectations agro-forestière et récréo-forestière identifiées au schéma d'aménagement révisé de la MRC;

Attendu que cette demande a pour but de tenter de solutionner les difficultés liées aux demandes d'autorisation dans les secteurs et les îlots déstructurés et ce, dans une perspective de développement durable du territoire agricole et de cohabitation harmonieuse entre des usages agricoles et non agricoles;

Attendu que cette demande donne l'opportunité de connaître à l'avance les secteurs où pourront s'implanter, en zone agricole permanente, de nouvelles résidences et d'établir des règles plus claires pour les municipalités et citoyens de la région;

Attendu que la démarche de la demande à portée collective a été réalisée conjointement entre la CPTAQ, l'Union des producteurs agricoles (UPA) et la MRC du Val-Saint-François;

Attendu que la CPTAQ a formulé une orientation préliminaire suite à un consensus entre les intervenants traduisant les modalités de l'entente;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Therrien
Appuyé par le conseiller Côté
Et résolu

Que le conseil de la Municipalité de Val-Joli adopte l'orientation préliminaire relative à la demande à portée collective pour l'implantation résidentielle en zone agricole.

Proposition adoptée

2009-10-156 14. POLITIQUE D'EMBAUCHE DES ENTREPRENEURS – VÉRIFICATION DES DOCUMENTS REQUIS AVANT L'EMBAUCHE

Il est proposé par le conseiller Boucher
Appuyé par le conseiller Côté

D'adopter une politique d'embauche des entrepreneurs pour les employés municipaux. Dorénavant, lorsque la municipalité embauche un entrepreneur pour des travaux, les employés devront vérifier si ceux-ci sont détenteurs des licences nécessaires auxdits travaux.

Proposition adoptée

2009-10-157 15. CHEMIN LAPLANTE ET ENTRÉE DU RÉSERVOIR D'EAU CHEMIN GOSHEN – CONTRAT D'ENTRETIEN D'HIVER

Attendu que nous sommes très satisfait des services de l'entrepreneur embauché en 2008-2009 pour l'entretien d'hiver du chemin Laplante et pour l'entrée du réservoir d'eau du chemin Goshen;

Il est proposé par le conseiller Côté
Appuyé par le conseiller Therrien

D'accepter les offres de Monsieur Richard Maurice pour l'entretien d'hiver du chemin Laplante pour un montant de 720\$ plus taxes et pour l'entrée du réservoir d'eau du chemin Goshen pour un montant de 400 plus taxes. La présente autorise le maire à signer les contrats pour et au nom de la municipalité.

Proposition adoptée

2009-10-158 16. RUE ST-AMANT ET BELLEVUE – CONTRAT ENTRETIEN D'HIVER

Attendu que nous sommes très satisfaits des services de l'entrepreneur embauché en 2008-2009 pour l'entretien d'hiver des rues St-Amant et Bellevue;

Il est proposé par le conseiller Verly
Appuyé par le conseiller Bernier

D'accepter l'offre de Monsieur Jean L'Étoile pour l'entretien des rues St-Amant et Bellevue pour un montant de 1300\$. La présente autorise le maire à signer le contrat pour et au nom de la municipalité.

Proposition adoptée

17. AFFAIRES NON TERMINÉES

2009-10-159 17.1 OFFRE DE SERVICES ABONNEMENT ANNUEL 2010 DES AVOCATS

Attendu que nous avons reçu deux offres de services pour des abonnements annuels pour les services d'avocats;

Attendu que des vérifications ont été faites pour comparer les deux offres et que nous sommes très satisfaits des services obtenus jusqu'à présent et du lien de confiance qui s'est créé au fil des ans;

Il est proposé par le conseiller Côté
Appuyé par le conseiller Therrien
Et résolu

D'adhérer à l'abonnement annuel de base couvrant la période du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010 pour les services du cabinet Martel, Brassard, Doyon s.e.n.c. à titre d'avocats de la Municipalité selon les termes de la lettre du 26 août 2009.

Proposition adoptée

Le conseiller Bernier est contre cette proposition.

2009-10-160 17.2 DÉNEIGEMENT CHEMIN JANDRON – CONTRAT

Attendu que nous avons reçu deux offres de services pour le déneigement, incluant le sablage et excluant le déglçage du chemin Jandron pour l'hiver 2009-2010;

Attendu que les offres sont les suivantes incluant les taxes :

Les Entreprises André Garant :	2257,50\$
Les Entreprises André Cormier :	3668,44\$

Il est proposé par le conseiller Bergeron
Appuyé par le conseiller Côté

D'accepter l'offre de Les Entreprises André Garant pour l'entretien d'hiver du chemin Jandron comprenant le sablage mais excluant le déglçage pour l'hiver 2009-2010.

Proposition adoptée

2009-10-161 17.3 FIMR – CONTRAT POUR LE CONTRÔLE QUALITATIF

Attendu que la municipalité a adressé une soumission par invitation pour le contrôle qualitatif des travaux sur la route 143 sud (aqueduc et égout) auprès de LVM Technisol (Géolab inc.) et au Laboratoire Shermont inc.;

Attendu que les soumissions ont été ouvertes le 18 septembre dernier, ont été vérifiées par Génivar et qu'elles sont conformes, les offres sont les suivantes :

✶ LVM Technisol	27 560,69\$
✶ Laboratoire Shermont	29 337,34\$

Il est proposé par le conseiller Bergeron
Appuyé par le conseiller Bernier

D'accepter l'offre de LVM Technisol au montant de 27 560,69\$ incluant les taxes pour le contrôle qualitatif des travaux sur la route 143 sud pour les égouts et aqueduc. Cette offre est acceptée en considérant que la soumission a été préparée sur une base horaire et forfaitaire pour certains items et que le coût final pourrait être légèrement au-dessus ou au-dessous du montant de la soumission.

Proposition adoptée

2009-10-162 17.4 CONTRAT POUR LES PRISES D'ÉCHANTILLONAGE DE TERRAIN CONCERNANT LA RÉFECTION DU RANG 11

Attendu que dans le cadre de la taxe d'accise, la municipalité procédera à la réfection d'une partie du Rang 11 en travaux de pulvérisation et de pavage sur environ 500 mètres;

Attendu que lorsque les travaux seront complétés, nous procéderons à un contrôle qualitatif des matériaux et que nous devons embaucher une firme pour ces services;

Il est proposé par le conseiller Côté
Appuyé par le conseiller Bernier

D'accepter l'offre d'estimation budgétaire du 1^{er} octobre de Les Laboratoires Shermont pour le contrôle qualitatif des travaux du Rang 11. Il est entendu que cette offre est une estimation et que les honoraires professionnels seront facturés aux taux horaires indiqués dans le bordereau ci-joint.

Proposition adoptée

2009-10-163 17.5 FIMR – PROLONGEMENT DES SERVICES ROUTE 143, ÉGOUTS, AQUEDUC ET POSTE DE POMPAGE – DÉCOMPTE PROGRESSIF #1

Attendu que la municipalité de Val-Joli a mandaté Grondin Excavation pour les travaux de prolongement des services de la route 143 sud (égouts, aqueduc et poste de pompage) conjointement avec le Ministère des Transports;

Attendu que nous venons de recevoir le décompte progressif #1 pour les travaux effectués en date du 30 septembre 2009 pour la partie de la municipalité et pour la partie du Ministère des Transports (MTQ);

Il est proposé par le conseiller Verly
Appuyé par le conseiller Bergeron

D'autoriser le paiement du décompte progressif #1 pour la municipalité au montant de 27 834,98\$ taxes incluses.

De recommander au Ministère des Transports de payer sa part du décompte progressif #1 au montant de 23 760\$ sans taxes tel que présenté par Génivar le 1^{er} octobre 2009.

Proposition adoptée

18. VARIA

1. OFFRE DE MARIE-JOSÉE LEMAY POUR L'ENTRETIEN DU PARC DE FLEURS POUR 2010

Les membres du conseil ont pris connaissance de l'offre de Madame Lemay pour 2010 mais laisse au futur conseil le choix de rencontrer et de prendre entente avec celle-ci avant son embauche.

2. VILLE DE WINDSOR – DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE FRAIS CONCERNANT LES COMMUNICATIONS DOSSIER FIMR (2000\$)

Le conseil a pris connaissance de la lettre reçue du maire de la Ville de Windsor nous réclamant des frais concernant les communications pour la circulation lors des travaux de la route 143 sud. La directrice générale préparera une lettre à cet effet qui sera signée par Monsieur le maire.

19. TOUR DE TABLE

Le conseiller Verly a assisté à la réunion de Trans Appel la semaine dernière et il informe les élus que le transport collectif va bien mais qu'il y a encore de la place pour les transports. Il demande s'il y a une possibilité de faire les pelouses de l'autre côté de la patinoire car des jeunes l'ont informé qu'il est difficile de retrouver une rondelle ou une balle car l'herbe est trop longue. Le terrain étant trop humide pour cette partie de terrain, il serait préférable d'installer un filet pour amortir celles-ci. Il a également assisté à l'assemblée de l'UPA et les responsables recommandent aux agriculteurs de porter plainte s'ils sont envahis par les dindons sauvages ou les chevreuils et qu'ils nuisent à leur récolte.

Le conseiller Therrien a assister au congrès de la FQM et a été très impressionné par la qualité des ateliers qui étaient très intéressants. Il félicite les élus qui quittent.

Le conseiller Boucher quitte après 11 ans au conseil et précise qu'il a apprécié l'expérience et souhaite bonne chance aux nouveaux élus.

Le conseiller Bernier quitte après 7 ans et a vécu lui aussi une belle expérience.

Le conseiller Bergeron quitte après 11 ans et a les mêmes commentaires.

Le maire Perron quitte après 14 ans au conseil dont 11 ans à titre de maire. Il remercie les élus pour la belle complicité. Il donne des commentaires sur le travail de maire, que ce fut une expérience enrichissante et qu'il sera disponible en tant que citoyen. Il a des projets pour certains autres domaines, remercie les citoyens qui ont assisté régulièrement aux réunions et qu'il restera aux faits des détails municipaux.

20. DOSSIER MRC

Monsieur le maire invite les élus qui siégeront à assister aux rencontres de la MRC. Commentaires sur le fonctionnement de la MRC. Informations sur les dossiers suivants :

SQ, Internet, Transport collectif, dossier culturel.

21. 2^e PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Albert Maurice a vu sur l'Étincelle que le maire quitte après 14 ans et commente.

Commentaires de Monsieur Michel Maurice sur la MRC.

2009-10-164 22. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Bergeron

De lever cette séance à 21h40. La prochaine séance ordinaire se tiendra le 9 novembre 2009 à 20h00.

Proposition adoptée

Gilles Perron
Maire

Lucie Camiré
directrice générale et
secrétaire-trésorière

RENONCIATION À LA SIGNATURE DE CHACUNE DES RÉSOLUTIONS

Je soussigné, Gilles Perron, confirme que j'ai lu chaque résolution et accepte que le fait de signer le procès-verbal est l'équivalent de signer chacune de ces résolutions

Gilles Perron, maire